BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 964

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

400 546 917 RCS Nantes.
ADRESS.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 36, rue de Verdun, 44000 Nantes.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : TEXTE DE L'INSERTION A FAIRE PARAITRE AU BODACC CISN SERVICES SAS au capital de 63 584 € Siège social : 13 avenue Barbara 44570 TRIGNAC 338 902 877 RCS SAINT NAZAIRE - - - - - ADRESS SASU au capital de 7 622,45 € Siège social : 36 rue de Verdun 44000 NANTES 400 546 917 RCS NANTES - - - - - AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 28 octobre 2020, la société CISN SERVICES et la société ADRESS, ci-dessus référencées, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ADRESS par la société CISN SERVICES à qui la société ADRESS ferait apport de la totalité de son actif évalué à 325 200,10 € à charge de la totalité de son passif évalué à 275 518,50 €, savoir leur valeur comptable, soit un apport net d'un montant de 49 681,60 €. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes au 31 décembre 2019 des sociétés participantes. La société CISN SERVICES étant propriétaire de la totalité du capital de la société absorbée, renonce, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associé de la société absorbée. Par suite de cette renonciation, conformément à l'article L. 236-3-II du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la société absorbante. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ADRESS depuis la date du 1er janvier 2020 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société CISN SERVICES. Un original du projet de fusion de la société CISN SERVICES est déposé avec le présent avis au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE et enregistré audit Greffe le 6 novembre 2020, et un original du projet de fusion de la société ADRESS est déposé avec le présent avis au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES et enregistré audit Greffe le 6 novembre 2020. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. POUR AVIS Le représentant de la Présidente de la SAS CISN SERVICES Le directeur général de la SAS ADRESS.